

A e TECH

**Rapports du Commissaire aux Comptes
pour l'exercice clos le 31 décembre 2012**

A e TECH

Rapports du commissaire sur les comptes Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

INDEX

	Page
I - RAPPORT GENERAL	1
II - RAPPORT SPECIAL	3
III - NOTES COMPLEMENTAIRES AUX RAPPORTS	
NOTE 1 : Présentation de la mission	5
NOTE 2 : Note sur l'organisation de la société	5
NOTE 3 : Note de conformité au système comptable des entreprises	6
IV - ETATS FINANCIERS	

A e TECH

Rapports du commissaire sur les comptes Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

I - RAPPORT GENERAL

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Rapport sur les états financiers :

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Advanced e Technologies " A e TECH ", joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de 1 927 108 dinars tunisiens y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 109 454 dinars tunisiens.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Société Advanced e Technologies " A e TECH ", ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications Spécifiques et Informations prévues par la loi :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les états financiers annuels, des informations fournies dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Tunis, le 24 avril 2013

Le commissaire aux comptes
Horwath ACF



Noureddine BEN ARBIA

A e TECH

Rapports du commissaire sur les comptes Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

II - RAPPORT SPECIAL

/)/)essieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations de leur traduction correcte, in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Le volume des transactions réalisées courant 2012 avec le client « TUNIPHONE » totalise un montant de 4 265 287 DT.

Les créances sur « TUNIPHONE » comptabilisées par AeTECH au 31 décembre 2012 s'élèvent à 1 239 081 DT.

Les achats réalisés courant 2012 auprès du fournisseur « TUNIPHONE » totalisent un montant de 98 817 DT.

Le solde du fournisseur « TUNIPHONE » comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2012 s'élève à 76 340 DT.

B– Opérations réalisées relatives à des conventions nouvelles

La société AeTECH a signé un contrat de location avec la société « Eco Tech Immobilière » pour la location du siège situé rue des Entrepreneurs à Charguia 2 à la date du 25/11/2012 pour un montant mensuel 13 550 DT HT. La location a été consentie pour la période allant du 25/11/2012 au 24/11/2014.

C – Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération annuelle du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 26 Juin 2002. Elle s'élève à la somme annuelle brute de 144 000 DT.
- En sus de cette rémunération fixe, le Président Directeur Général a droit à une prime d'intéressement annuelle variable calculée à raison de 0,25% du chiffre d'affaires et 10% du résultat brut d'exploitation, et ce en vertu de la décision du conseil d'administration tenu le 03 Juin 2006. Cette prime a été évaluée au cours de l'exercice 2012 à 102 808 DT.
- Le Président Directeur Général bénéficie, en outre, d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations qui rentrent dans le cadre des dispositions des articles 200 et 475 et suivant du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 24 avril 2013

**Le Commissaire aux Comptes
Horwath ACF**

Noureddine Ben Arbia



A e TECH

Notes complémentaires aux rapports du commissaire Sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2012

Note 1 : Définition de la mission

Cette mission de commissariat aux comptes est confiée conformément aux dispositions des articles 258 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et 16 et suivants de la loi n° 88-108 du 18 août 1988 portant refonte de la législation relative à la profession d'expert comptable.

Elle porte sur la certification de la régularité et de la sincérité des états financiers de la Société Advanced e Technologie « Ae TECH » arrêtés au 31 décembre 2012. Elle est assurée conformément aux normes de révision comptable généralement admises et les normes internationales d'audit de l'IFAC adoptées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.

L'opinion exprimée résulte d'un examen, par sondage, des éléments justifiant les données contenues dans les états financiers ainsi que d'une appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues par la direction.

Par ailleurs, et eu égard aux dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, notre mission comporte des diligences spécifiques visant à vérifier la régularité des conventions conclues entre la société et ses administrateurs, telles qu'elles nous sont notifiées par le Conseil d'Administration ou encore l'inexistence de telles conventions.

Ces vérifications ont essentiellement pour but de s'assurer :

- * de l'équité entre les actionnaires,
- * d'une protection convenable des actifs de la société,
- * de la régularité des transactions.

Note 2 : Note sur l'organisation de la société

Dans le cadre de notre mission, nous avons procédé à l'examen de l'organisation de la société et à une appréciation des procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention.

Nos travaux ont été orientés notamment vers l'organisation comptable et les cycles les plus significatifs.

L'objectif recherché à travers ces travaux est de s'assurer que le contrôle interne fonctionne correctement et que le système d'information est adéquat et fonctionne de

manière efficace permettant d'identifier, de classer, d'enregistrer et de communiquer les données conformément aux règles du système comptable tunisien et aux obligations légales.

Nos investigations nous ont permis de conclure que le système de contrôle interne et le système d'information sont dans leur ensemble satisfaisants de par l'organisation interne de la société avec ses différentes compétences hiérarchiques et ses organes de contrôle.

Note 3 : Note sur la conformité au système comptable des entreprises

Les états financiers présentés ci-joints ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Nous avons noté, à ce titre, l'utilisation par la société des normes comptables comme référentiel de base pour la préparation et la présentation des états financiers, aucune divergence significative n'a été relevée entre les normes comptables et les principes comptables retenus.

Toutefois, la conformité aux préconisations du système se trouve altéré par l'absence du manuel comptable prévu par le paragraphe 63 de la norme générale.

A e TECH

SA au capital de 1.640.000 dinars
Rue des entrepreneurs, Charguia II, Ariana



Etats financiers

De l'exercice clos le 31 décembre 2012

A e TECH
Etats financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012

INDEX

Bilan	3
Etat de résultat	5
Etat des flux de trésorerie	6
Note 1 : Présentation de la société	8
Note 2 : Déclaration de conformité	9
Note 3 : Principes comptables appliqués	9

A/ Notes sur les comptes du bilan

Note 4 : Les immobilisations incorporelles	11
Note 5 : Les immobilisations corporelles	11
Note 6 : Tableau de variation des immobilisations et des amortissements	12
Note 7 : Les immobilisations financières	13
Note 8 : Les stocks	13
Note 9 : Clients et comptes rattachés	13
Note 10 : Autres actifs courants	14
Note 11 : Liquidités et équivalents de liquidités	14
Note 12 : Capitaux propres	14
Note 13 : Emprunts	15
Note 14 : Provision	16
Note 15 : Fournisseurs et comptes rattachés	16
Note 16 : Autres passifs courants	16
Note 17 : Concours bancaires	17

B/ Notes sur les comptes de résultat

Note 18 : Revenus	18
Note 19 : Achats consommés	18
Note 20 : Charges du personnel	18
Note 21 : Dotations aux amortissements	18
Note 22 : Autres charges d'exploitation	19
Note 23 : Charges financières nettes	20
Note 24 : Engagements hors bilan	21
Note 25 : Note sur les parties liées au 31 décembre 2012	21
Note 26 : Contrats de leasing	22

C/ Notes sur l'état des flux de trésorerie

Note 27 : Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	23
Note 28 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	23
Note 29 : Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	23
Note 30 : Soldes intermédiaires de gestion	24

BILAN
A e TECH
 Arrêté au 31 décembre 2012
 (exprimé en Dinars Tunisien)

	Notes	31/12/2012	31/12/2011
<u>Actifs Non courants</u>			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		359 261	354 090
Moins : Amortissements		-163 111	-145 755
	4	196 150	208 335
Immobilisations corporelles		1 531 214	1 362 814
Moins : Amortissements		-1 052 616	-936 737
	5	478 598	426 077
Immobilisations financières		265 276	328 206
Moins : Provisions pour dépréciation		-200 000	-200 000
	7	65 276	128 206
Total des actifs immobilisés		740 024	762 618
Total des actifs non courants		740 024	762 618
<u>Actifs courants</u>			
Stocks		1 363 262	1 533 742
Moins : Provisions pour dépréciation		-390 293	-277 105
	8	972 969	1 256 637
Clients et comptes rattachés		4 860 922	4 178 092
Moins : Provisions pour dépréciation		-1 296 594	-1 253 111
	9	3 564 328	2 924 981
Autres actifs courants		2 575 548	2 039 293
Moins : Provisions pour dépréciation		-15 972	-15 972
	10	2 559 576	2 023 321
Liquidités et équivalents de liquidités	11	110 634	537 878
Total des actifs courants		7 207 507	6 742 817
Total des actifs		7 947 531	7 505 436

BILAN
A e TECH
 Arrêté au 31 décembre 2012
 (exprimé en Dinars Tunisien)

	Notes	31/12/2012	31/12/2011
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		1 640 000	1 640 000
Réserves légales		164 000	103 041
Résultats reportés		13 654	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		1 817 654	1 743 041
Résultat de l'exercice		109 454	156 613
Total des capitaux propres avant affectation	12	1 927 108	1 899 654
<u>Passifs</u>			
Passifs non courants			
Emprunts à plus 1 an	13	570 451	459 368
Provisions pour risques	14	50 000	50 000
Total des passifs non courants		620 451	509 368
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	743 890	726 658
Autres passifs courants	16	2 085 577	2 199 913
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	2 570 505	2 169 843
Total des passifs courants		5 399 972	5 096 414
Total des passifs		6 020 423	5 605 782
Total des capitaux propres et des passifs		7 947 531	7 505 436

ETAT DE RESULTAT**A e TECH**

**Pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2012
(exprimé en Dinars Tunisien)**

	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Produits d'exploitation			
Revenus	18	8 550 896	8 438 375
Autres produits d'exploitation		12 013	23 563
Production immobilisé		-	-
Total des produits d'exploitation		8 562 909	8 461 938
Charges d'exploitation			
Achats d'approvisionnements consommés (*)	19	4 998 657	4 605 559
Charges de personnel	20	1 695 963	1 542 949
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	321 797	639 888
Autres charges d'exploitation (*)	22	1 112 529	1 065 832
Total des charges d'exploitation		8 128 946	7 854 228
Résultat d'exploitation		433 962	607 710
Charges financières nettes			
Charges financières nettes	23	-240 879	-232 386
Autres gains ordinaires		30 573	32 811
Autres pertes ordinaires		-17 985	-11 282
Résultat des activités ordinaires avant impôt		205 672	396 853
Impôt sur les sociétés		-96 218	-240 240
Résultat des activités ordinaires après impôt		109 454	156 613
Résultat net de l'exercice		109 454	156 613

(*) Reclassement pour les exercices 2011 et 2012 de la partie des commissions revenants aux points de ventes au titre de l'activité distribution des autres charges d'exploitation aux achats consommés de la société.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**A e TECH**

Pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2012
(exprimé en Dinars Tunisien)

	31/12/2012	31/12/2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	109 454	156 613
<u>Ajustements pour :</u>		
* Amortissements et provisions	343 215	639 888
* Reprise des provisions	-21 418	-
<u>Variation des :</u>		
- stocks	170 480	79 732
- créances	-682 830	-1 127 041
- autres actifs	-536 255	-280 870
- fournisseurs et autres dettes	-97 104	459 979
Total flux de trésorerie liés à l'exploitation	-714 459	-71 699
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		
* Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-237 352	-129 803
* Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	31 892	-
* Décaissements immobilisations financières	-58 650	-
* Encaissements immobilisations financières	121 580	-
Total flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	-142 530	-129 803
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
* Dividendes et autres distributions	-82 000	-
* Encaissement provenant des emprunts	423 215	848 313
* Remboursement d'emprunts	-288 899	-73 090
Total flux de trésorerie liés aux activités de financement	52 316	775 223
Variation de trésorerie	-804 673	573 721
Trésorerie au début de l'exercice	-502 701	-1 076 420
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-1 307 374	-502 701



Notes aux états financiers

Note 1: Présentation de la société

La société Advanced e -Technologies, société anonyme résidente, a été constituée le 12 octobre 2001. Le capital initial de la société s'élève à D : 500.000, divisés en 50.000 actions de 10 dinars chacune.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de D : 150.000 pour être porté à D : 650.000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2004, a décidé une augmentation de capital de D : 270.000 pour le porter à D : 920.000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 Mai 2007, a décidé une nouvelle augmentation du capital de D: 720.000 pour le porter de D: 920.000 à D: 1.640.000 et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de D: 184.000, par incorporation de la réserve extraordinaire de D: 100.000 et d'une partie de la réserve légale pour D: 84.000 et ce par création de 18.400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation.
- Un montant de D: 536.000, par apport en numéraire et la création de 53.600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de D: 36.000 dinars, soit 3.600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour D: 300.000, soit 30.000 actions et D: 200.000, soit 20.000 actions.

La société a pour objet la fourniture, l'installation, la maintenance, le développement et l'intégration des produits, logiciels dans le monde des technologies de la communication de l'Internet, de l'informatique et de bureautique, et d'une façon générale, toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilière, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets annexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Il est à noter que la société a été créée à la suite de l'achat partiel de l'actif de l'activité EDD d'Alcatel Tunisie.

Il est à noter que la société AeTECH a obtenu le visa du CMF le 05 Février 2013 en vue de réaliser une augmentation de capital sur le marché alternatif de la bourse de Tunis. La clôture des souscriptions a été réalisée en date du 12 Mars 2013 portant sur un nombre total d'actions nouvelles de 583 334 à un prix d'émission de 6 dinars par action soit un montant total de l'opération de 3 500 004 DT.

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises, complétée par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture si l'opération n'a pas été dénouée avant l'arrêté des états financiers. Les gains et pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

3.2 Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif sont immobilisés. Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'entrée. Ils comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale, d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible ;
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

▪ Logiciels (linéaire)	33%
▪ Agencements & aménagements (linéaire)	10%
▪ Equipements de bureau (linéaire)	10-15%
▪ Matériel informatique	33,33%
▪ Matériel de transport	20%
▪ Frais préliminaires	33,33%

Certaines immobilisations dont la valeur est inférieure à D : 200 sont amorties au taux de 100%.

3.3 Emprunts

Le principal des emprunts non remboursés est présenté au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants : Concours bancaires et autres passifs financiers.

3.4 Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA. Les TVA, collectées et récupérables, sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'Etat et les collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

A/ Notes sur les comptes du bilan

Note 4 : Les immobilisations incorporelles

La valeur des immobilisations incorporelles, nette des amortissements, s'élève au 31 décembre 2012 à D : 196 150, contre D : 208 334 à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Val. Brute</u>	<u>Amts.</u>	<u>Val. Nettes 31/12/2012</u>	<u>Val. Nettes 31/12/2011</u>
Fonds de commerce	250 000	-116 667	133 333	150 000
Logiciel	101 126	-38 616	62 510	1 799
Licence	307	-	307	307
Site Web AeTECH	7 828	-7 828	-	-
Logiciel en cours	-	-	-	56 228
Total	<u>359 261</u>	<u>-163 111</u>	<u>196 150</u>	<u>208 334</u>

Note 5 : Les immobilisations corporelles

La valeur des immobilisations corporelles, nette des amortissements, s'élève à D : 478 598, au 31 décembre 2012 contre D : 426 077 au 31 décembre 2011. Elle se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Val. Brute</u>	<u>Amts.</u>	<u>Val. Nettes 31/12/2012</u>	<u>Val. Nettes 31/12/2011</u>
Matériel & outillage	83 878	-61 270	22 608	27 071
Matériel de transport	570 033	-304 511	265 522	231 311
Agencements bâtiment	195 286	-114 851	80 435	83 390
Installations téléphoniques	92 395	-86 916	5 479	11 874
Equipements de bureau	98 436	-77 592	20 844	22 061
Matériel informatique	458 274	-403 689	54 586	19 706
Bâtiments	30 793	-3 787	27 006	28 546
Tableau d'art	2 118	-	2 118	2 118
Total	<u>1 531 214</u>	<u>-1 052 616</u>	<u>478 598</u>	<u>426 077</u>

Les acquisitions de la période détaillées en annexe s'élèvent à D : 205 463.

Les dotations aux amortissements de la période s'élèvent à D : 165 126 et ont été calculées sur les bases et les méthodes décrites au niveau de la note 3.2.

Note 6 : Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

Désignations	Valeur Comptable Brute				Amortissements				Valeur Comptable Nette 31/12/2012
	31/12/2011	Acquisitions 2012	Régularisations Cession 2012	31/12/2012	31/12/2011	Dotation 2012	Cession 2012	31/12/2012	
Immobilisations Corporelles	1 362 814	200 292	31 892	1 531 214	936 737	147 770	31 892	1 052 616	478 598
Installation générales constructions	178 606	16 680	0	195 286	95 216	26 030	0	121 246	74 041
Matériel et outillage Industriel	83 878	0	0	83 878	56 807	4 463	0	61 270	22 608
Matériel de transport	474 124	127 801	31 892	570 033	242 813	93 589	31 892	304 511	265 522
Installations téléphoniques	92 395	0	0	92 395	80 521	0	0	80 521	11 874
Mobilier et Matériel de Bureau	90 922	7 514	0	98 436	68 861	8 731	0	77 592	20 844
Matériel informatique	409 978	48 296	0	458 274	390 271	13 418	0	403 689	54 586
Bâtiments	30 793	0	0	30 793	2 248	1 539	0	3 787	27 006
Tableau d'art	2 118	0	0	2 118	0	0	0	0	2 118
Immobilisations Incorporelles	297 862	5 171	56 228	359 261	145 755	17 356	0	163 111	196 150
Licence	307	0	0	307	0	689	0	689	-382
Logiciels	39 727	5 171	56 228	101 126	37 927	16 667	0	54 594	46 532
Fonds Commercial	250 000	0	0	250 000	100 000	0	0	100 000	150 000
Site Web AeTECH	7 828	0	0	7 828	7 828	0	0	7 828	0
Immobilisations en cours	56 228	0	-56 228	0	0	0	0	0	0
Total	1 716 904	205 463	31 892	1 890 475	1 082 492	165 126	31 892	1 215 727	674 748

Note 7 : Les immobilisations financières

La valeur des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2012 à D : 265 276. Elle est constituée de la participation au capital de la société Global Télécom Networking GTN, pour un montant de D : 200 000, représentant 20% de son capital social, et des dépôts et cautionnements versés pour un montant de D : 47 276.

Une provision sur titre de participation GTN a été constituée pour D : 200 000.

Note 8 : Stocks

A la clôture de l'exercice, la valeur des stocks de la société nette des provisions s'élève à D : 972 969, contre D : 1 256 638 au 31 décembre 2011. Les stocks se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Stocks produits et matières	1 310 320	1 524 781
Stocks AeTECH Distribution	52 943	8 961
Total stocks bruts	1 363 262	1 533 742
Provision pour dépréciation des stocks	-390 293	-277 105
<u>Total</u>	<u>972 969</u>	<u>1 256 638</u>

Note 9 : Clients et comptes rattachés

Le solde des clients et comptes rattachés, net des provisions, s'élève à la clôture de l'exercice à D : 3 564 328, contre D : 2 924 981 au 31 décembre 2011. Il s'analyse de la manière suivante:

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Clients ordinaires AeTECH	4 451 245	4 061 601
Clients factures à établir	394 940	-
Effets à recevoir	14 737	116 491
Total créances avant provisions	4 860 922	4 178 092
Provisions pour garanties	(102 701)	(102 701)
Provisions pour créances douteuses	(1 193 893)	(1 150 411)
<u>Total créances nettes des provisions</u>	<u>3 564 328</u>	<u>2 924 981</u>

Note 10 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent à D : 2 533 165 au 31 décembre 2012, contre D : 2 023 322 à la clôture de l'exercice précédent. Ils se présentent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Personnel, avances et prêts	24 336	12 692
Fournisseurs débiteurs	22 955	22 955
Opérations sur achat/vente cartes	131 351	351 656
Etat, impôts et taxes	1 954 358	1 252 702
Débiteurs divers	20 473	20 423
Charges constatées d'avance	88 744	53 259
Produits à recevoir	333 331	318 771
Tickets Restaurant	0	6 835
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs</i>	<i>(15 972)</i>	<i>(15 972)</i>
<u>Total</u>	<u>2 559 576</u>	<u>2 023 322</u>

Note 11 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les avoirs en liquidités et équivalents s'élèvent au 31 décembre 2012 à D : 110 634 contre D : 537 878, au 31 décembre 2011. Ils se présentent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Chèques en caisse	28 947	36 003
Effets à l'encaissement BT	14 000	14 000
Banques	23 541	478 773
Caisses	44 146	9 102
<u>Total</u>	<u>110 634</u>	<u>537 878</u>

Note 12 : Capitaux propres

Les capitaux propres avant affectation du résultat 2012 s'élèvent à D : 1 927 108, contre D : 1 899 654 au 31 décembre 2011. Ils se présentent comme suit :

Désignation	Capitaux propres début de période	Affectation du résultat 2011	Résultat au 31 décembre 2012	Capitaux propres fin de période
Capital social	1 640 000	-	-	1 640 000
Réserves légales	103 041	60 959	-	164 000
Résultats reportés	-	13 654	-	13 654
Résultat de l'exercice	156 613	(156 613)	109 454	109 454
Distribution de dividendes	-	82 000	-	-
Total capitaux propres	1 899 654	-	(36 040)	1 927 108

Le capital initial de la société s'élève à D : 500 000, divisés en 50 000 actions de 10 dinars chacune. Il a été libéré du quart à la souscription et le reliquat a été libéré au cours de l'exercice 2003.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de D : 150 000 pour être porté à D : 650 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 24 juin 2004, a décidé d'augmenter le capital social de la société de D : 270 000 pour le porter à D : 920 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 Mai 2007, a décidé une nouvelle augmentation du capital de D: 720 000 pour le porter de D: 920 000 à D: 1 640 000 et ce par les modalités suivantes:

- Un montant de D : 184 000, par incorporation de la réserve extraordinaire de D : 100 000 et d'une partie de la réserve légale pour D : 84 000 et ce par création de 18 400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation.
- Un montant de D : 536 000, par apport en numéraire et la création de 53 600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de D : 36 000 dinars, soit 3 600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour D : 300 000, soit 30 000 actions et D : 200 000, soit 20 000 actions.

Note 13 : Emprunts

Les emprunts totalisent D : 570 451 fin 2012, contre D : 459 368 fin 2011 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Emprunt leasing	24 826	51 368
Emprunt bancaire	195 625	8 000
Crédit AFD	350 000	400 000
<u>Total</u>	<u>570 451</u>	<u>459 368</u>

Note 14: Provision

Les provisions totalisent D : 50 000 et concernant à des provisions pour risques divers.

Note 15 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève à D : 743 890 au 31 décembre 2012, contre D : 726 658 à la clôture de l'exercice 2011. Ce solde se ventile de la manière suivante :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Fournisseurs d'exploitation	657 858	568 124
Fournisseurs retenues de garantie	2 784	2 784
Fournisseurs effets à payer	83 249	155 750
<u>Total</u>	<u>743 890</u>	<u>726 658</u>

Note 16 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent D : 2 059 165 au 31 décembre 2012, contre D : 2 199 913 au 31 décembre 2011. Ils s'analysent ainsi :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Personnel	313 111	258 957
CNSS & organismes sociaux	130 140	89 485
Dettes envers l'Etat (a)	1 075 571	882 905
Charges à payer	186 430	69 309
Produits constatés d'avance (b)	66 926	119 627
Avances clients	31 431	172 993
Créditeurs divers ALCATEL	2 726	2 726
Compte courant OTT	269 525	602 265
Autres créditeurs divers	9 718	1 647
<u>Total</u>	<u>2 059 165</u>	<u>2 199 913</u>

(a) Les dettes envers l'Etat se présentent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Déclarations fiscales	646 485	696 236
Charges à payer (prov. charges fiscales pour congés payés)	7 145	11 146
Charges à payer (provisions redressement fiscal)	97 833	97 833
TVA collectée avec l'Etat	324 108	77 690
<u>Total</u>	<u>1 075 571</u>	<u>882 905</u>

(b) Les produits constatés d'avance sont constitués uniquement de la quote-part du chiffre d'affaires des contrats de maintenance relative aux exercices ultérieurs.

Note 17 : Concours bancaires

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à la clôture de l'exercice à D : 2 570 505 contre D : 2 169 843, au 31 décembre 2011 et s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Emprunt courant	104 141	827 893
Echéance à moins d'un an sur emprunt	242 710	78 885
Financement en devises	800 928	217 767
Banques	1 418 008	1 040 579
Intérêts courus	4 719	4 719
<u>Total</u>	<u>2 570 505</u>	<u>2 169 843</u>

B/ Notes sur les comptes de résultat**Note 18 : Revenus**

Les revenus de l'exercice 2012 s'élèvent à D : 8 550 896, contre D : 8 438 375 en 2011 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Revenu activité EDD	3 193 753	3 730 711
Vente AeTECH distribution	5 357 143	4 707 664
<u>Total</u>	<u>8 550 896</u>	<u>8 438 375</u>

Note 19 : Achats consommés

Les achats consommés d'élèvent à D : 2 507 909 au 31 décembre 2012 contre 2 308 630 au 31 décembre 2011, ils se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Achats de marchandises	1 651 840	1 767 266
Commission PDV	2 490 748	2 296 929
Achats Aetech Distribution	643 361	510 323
Fournitures, achats non stockés	36 608	44 185
Outillage et autres consommables	5 620	10 784
Variation de stock	170 480	-23 928
<u>Total</u>	<u>4 998 657</u>	<u>4 605 559</u>

Note 20 : Charges du personnel

Les charges de personnel s'élèvent à D : 1 695 963 au 31 décembre 2012 contre 1 542 949 au 31 décembre 2011, ils se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Salaires et appointements	1 410 713	1 305 127
Charges sociales CNSS	198 307	168 468
Charges assurance groupe	40 388	18 209
Tickets restaurants	46 555	51 145
<u>Total</u>	<u>1 695 963</u>	<u>1 542 949</u>

Note 21 : Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises s'élèvent à D : 321 797 au 31 décembre 2012 contre 639 888 au 31 décembre 2011, ils se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Amortissements Immob.Incorporelles	17 356	16 934
Amortissements Immob. corporelles	147 770	121 361
Provision stock	113 189	86 722
Provision clients	64 900	377 248
Provision débiteurs	-	37 623
Reprise sur provision clients	-21 418	-
<u>Total</u>	<u>321 797</u>	<u>639 888</u>

Note 22 : Autres Charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à D : 1 112 529 au 31 décembre 2012 contre 1 065 832 au 31 décembre 2011, ils se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Services extérieurs	484 244	528 677
Autres services extérieurs	545 816	458 183
Impôts et taxes	82 469	78 972
<u>Total</u>	<u>1 112 529</u>	<u>1 065 832</u>

Les services extérieurs totalisent D : 484 244 au 31 décembre 2012 contre D : 528 677 à la fin de l'exercice 2011 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Loyers et charges locatives	271 615	273 426
Entretien et réparations	116 300	151 997
Assurances	18 930	41 427
Frais de formation	50 655	27 151
Divers services extérieurs	26 745	34 676
<u>Total</u>	<u>484 244</u>	<u>528 677</u>

Les autres services extérieurs totalisent D : 545 816 au 31 décembre 2012 contre D : 458 183 au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Autres honoraires	68 717	65 354
Dons et subventions	68 603	35 812
Transport et déplacements	90 735	147 983
Missions et réception	154 422	52 050
Téléphone, frais postaux	101 553	97 893
Frais bancaires	61 786	59 091
<u>Total</u>	<u>545 816</u>	<u>458 183</u>

Les impôts et taxes totalisent D : 82 469 au 31 décembre 2012 contre D : 78 972 pour l'exercice 2011 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
TFP	25 596	22 472
FOPORLOS	12 798	11 236
TCL	18 204	3 285
Taxe de véhicule	12 745	13 856
Autres impôts et taxes	13 126	28 123
<u>Total</u>	<u>82 469</u>	<u>78 972</u>

Note 23 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice s'élèvent à D : 240 879 en 2012, contre D : 232 386 en 2011.

<u>Désignation</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Charges d'intérêts	238 623	230 810
Pertes de change	6 106	18 835
Pénalité de retard	13 096	3 941
Gains de change	-8 441	-16 445
Intérêt sur autres créances	-8 506	-4 754
<u>Total</u>	<u>240 879</u>	<u>232 386</u>

Note 24: Engagements hors bilan :

La Société AeTECH a contracté les emprunts suivants : Un emprunt en 2007 pour un montant de 80 000 DT devant servir à la mise à niveau, un emprunt en 2011 sur la ligne AFD pour un montant de 400 000 DT avec deux ans de grâce et un crédit de consolidation de 313 000 DT en 2012 remboursable sur quatre ans.

La société a donné un nantissement de son fonds de commerce, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation dudit fonds, et l'ensemble du matériel de transport se trouvant dans ce fonds et ce pour l'ensemble des crédits visés ci-dessus.

Note 25: Note sur les parties liées au 31 décembre 2012

Identification des parties liées :

Les parties liées de la société A e TECH sont les sociétés « TUNIPHONE » et « Eco Tech Immobilière » dont le gérant et principal actionnaire est M. Zoubeir CHAIEB président directeur général de la société A e TECH.

Transactions et soldes avec les parties liées autres que les dirigeants de la société :

Le volume des transactions réalisées courant 2012 avec le client « TUNIPHONE » totalise un montant de 4 265 287 DT.

Les créances sur « TUNIPHONE » comptabilisées par AeTECH au 31 décembre 2012 s'élèvent à 1 239 081 DT.

Les achats réalisés courant 2012 auprès du fournisseur « TUNIPHONE » totalisent un montant de 98 817 DT.

Le solde du fournisseur « TUNIPHONE » comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2012 s'élève à 76 340 DT.

La société AeTECH a signé un contrat de location avec la société « Eco Tech Immobilière » pour la location du siège situé rue des Entrepreneurs à Charguia 2 à la date du 25/11/2012 pour un montant mensuel 13 550 DT HT. La location a été consentie pour la période allant du 25/11/2012 au 24/11/2014.

Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

La rémunération annuelle du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 26 Juin 2002. Elle s'élève à la somme annuelle brute de 144 000 DT.

En sus de cette rémunération fixe, le Président Directeur Général a droit à une prime d'intéressement annuelle variable calculée à raison de 0,25% du chiffre d'affaires et 10% du résultat brut d'exploitation, et ce en vertu de la décision du conseil d'administration tenu le 03 Juin 2006. Cette prime a été évaluée au cours de l'exercice 2012 à 102 808 DT.

Le Président Directeur Général bénéficie, en outre, d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Note 26: Contrats de leasing :

A la date de clôture, les échéances à moins d'un an totalisent un montant de D : 67 335 et les échéances entre 1 et 5 ans totalisent un montant de D : 24 826.

La société AeTECH a contracté un nouveau contrat de leasing en 2012 pour les montants respectifs de 102 215 DT Hors taxes pour le contrat n° 104 814.

Le détail des engagements Leasing de la Société AeTECH sont présentés dans le tableau suivant :

<u>Désignation</u>	<u>Échéance à moins d'un an</u>	<u>Échéance entre 1 et 5 ans</u>	<u>Valeur Comptable Nette au 31/12/2012</u>
Contrat de leasing n°61 080	39 615	-	39 615
Contrat de leasing n°65 239	10 713	-	10 713
Contrat de leasing n°61 683	504	-	504
Contrat de leasing n°104 814	16 503	24 826	41 330
<u>Total</u>	<u>67 335</u>	<u>24 826</u>	<u>92 161</u>

C/ Notes sur l'état des flux de trésorerie

La variation de la trésorerie globale au 31/12/2012 est de -804 673 DT et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>31/12/2012</i>	<i>31/12/2011</i>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	-714 459	-71 699
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	-142 530	-129 803
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	52 316	775 223
<i>Variation de trésorerie</i>	<i>-804 673</i>	<i>573 721</i>
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	<i>-502 701</i>	<i>-1 076 420</i>
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	<i>-1 307 374</i>	<i>-502 701</i>

Note 27: Flux de trésorerie affectés à l'exploitation

Les activités d'exploitation font ressortir au 31/12/2012 un flux négatif de 714 459 DT dû essentiellement à l'accroissement des créances clients par rapport à 2011.

Note 28: Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement font ressortir au 31/12/2012 un flux négatif de 142 530 DT provenant essentiellement des acquisitions d'immobilisations.

Note 29: Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les activités de financement font ressortir au 31/12/2012 un flux positif de 52 316 DT provenant essentiellement du nouveau crédit de consolidation contracté en 2012.

Note 30: SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
A e TECH
Pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2012
(exprimé en Dinars Tunisien)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	31-déc-12	31-déc-11		31-déc-12	31-déc-11		31-déc-12	31-déc-11
Revenus	8 550 896	8 438 375	Coût des matières consommées	2 507 909	2 308 630	Production	8 562 908	8 461 938
Autres produits d'exploitation	12 013	23 563						
Production immobilisée								
Production	8 562 908	8 461 938	Achats consommés	2 507 909	2 308 630	Marge commerciale	6 054 999	6 153 308
Marge commerciale	6 054 999	6 153 308	Autres charges externes	3 520 808	3 283 789			
Sous total	6 054 999	6 153 308	Sous total	3 520 808	3 283 789	Valeur ajoutée brute	2 534 191	2 869 519
Valeur ajoutée brute	2 534 191	2 869 519	Impôts et taxes	82 469	78 972			
Sous total	2 534 191	2 869 519	Charge de personnel	1 695 963	1 542 949	Excédent brut d'exploitation	755 759	1 247 598
Excédent brut d'exploitation	755 759	1 247 598	Sous total	1 778 432	1 621 921			
Autres gains ordinaires	30 573	32 811	Charges financières	240 879	232 386			
Produits financiers			Dotation aux amortissements et provisions	321 797	639 888			
Sous total	786 332	1 280 409	Autres Pertes ordinaires	17 985	11 282	Résultat des activités ordinaires	109 454	156 613
			Impôt sur les bénéfices	96 216	240 240			
Résultat positif des activités ordinaires	109 454	156 613	Sous total	676 878	1 123 796	Résultat net de l'exercice	109 454	156 613
Effet positif des modifications comptable			Résultat négatif des activités ordinaires					
			Effet négatif des modifications comptable			Résultat net après modifications comptables	109 454	156 613